



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DELIBERATION PORTANT SUR
DE NOUVELLES DÉSIGNATIONS

Assemblée Générale CCI Nice cote d'azur – Consultation électronique
du 18 au 20 mai 2020

Consultation électronique de l'Assemblée Générale de la CCI Nice Cote d'Azur, telle que prévue aux articles D711-71-1 du Code de Commerce, et 40 du Règlement Intérieur de la CCINCA, débutée le lundi 18 mai à 12h44 et clôturée le mercredi 20 mai à 19h00.

VOTANTS

Mesdames et Messieurs, SAVARINO Jean-Pierre - Président, NICOLETTI Pascal - 1^{er} Vice-Président, LACHKAR Laurent - Vice-Président, CHAIX Bernard - Vice-Président, Michel CHEVILLON – Vice-Président, BRUT Karine - Trésorier, GRECH Stéphane - Trésorier adjoint, LECHACZYNSKI Anne – Secrétaire, PAUL Fabien - Secrétaire, **Membres du Bureau –**

Mesdames et Messieurs BATEL Claude, CALVIERA Stéphanie, CARLADOUS Laure, CASTELLANI Maryse, CERAGIOLI Geneviève, COSTAMAGNA Anne, COURTADE Anny, DESJARDINS Philippe, FOURQUIN Frédéric, GABAS Valérie, GAMON Christophe, GASTAUD-DAVID Fabienne, GAUTIER Philippe, GENETELLI Patrick, GUITTARD Cynthia, IPPOLITO Philippe, IVALDI Dominique, KOTLER Jacques, LABAT André, LIZZANI Elisabeth, LONDEIX Laurent, MANE Jean, , MOULARD Patrick, MOURET Bernard, NIDDAM Ilan, PEGLION Jean-Philippe, PICHARD MAUREL Corinne, PICOLET Lionel, REBUFFEL Claudine, RENAUDI Philippe, SALUSSOLIA Brigitte, SOURAUD Emmanuel, VALENTIN Bruno, VOISIN Thierry, **Membres Elus.**

soit un total de 43 membres titulaires votants sur 57

NON VOTANTS

Monsieur SFECCI Daniel - Vice-Président, **Membre du Bureau.**

Mesdames et Messieurs, BOVIS Jessica, BREMOND Lydie, CHALEIL Laurence, CHAUMIER Eric, CIPPOLINI Denis, DI NATALE Paul-Marie, ESTIN Max, GINO Bertrand, KLEYNHOFF Bernard, MESSINA Cédric ROUX Robert, SCARAMOZZINO Christine, TEBOUL Thierry, **Membres Elus.**

soit un total de 14 membres titulaires votants sur 57



EXPOSÉ:

L'Assemblée Générale de la CCINCA a validé en date du 9 mars 2020 la création d'un fonds d'aide aux entreprises impactées par l'épidémie de Coronavirus Covid-19.

La décision d'un confinement obligatoire au niveau national est annoncée au soir du lundi 16 mars 2020 par le président de la République, limitant de manière très restrictive tout déplacement et rendant obligatoire la fermeture temporaire des magasins et des entreprises non essentiels pour la vie de la nation, et des lieux de sociabilité et de loisirs que sont les bars, restaurants, cafés, cinémas, et commerces de détail, à l'exception des pharmacies et des magasins d'alimentation.

CONSIDERANT :

L'urgence de la situation, une commission d'attribution des aides fonds d'urgence départemental COVID-19 a été mise en place afin de pouvoir attribuer les aides mises en place pour le fonds d'urgence.

Le Bureau de la CCINCA, après avoir pris connaissance des éléments transmis par Monsieur le Président Jean-Pierre SAVARINO, et en sa qualité d'Autorité délibérante déléguée sur le fondement de l'article 56 dernier alinéa ; article 32 - 5ème alinéa et annexe 6 du Règlement Intérieur avait décidé le 6 avril de valider les désignations proposées pour siéger à cette commission .

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance de ces éléments

DECIDE

De désigner comme représentants de la CCINCA :

ORGANISME/Commission	TITULAIRE	SUPPLEANT
Commission d'attribution des aides FONDS D'URGENCE DEPARTEMENTAL COVID 19	JEAN-PIERRE SAVARINO	FABIEN PAUL

Cette commission se réunit chaque semaine pour attribuer le fond d'urgence aux entreprises qui en ont fait la demande après une étude approfondie de chaque dossier, jusqu'à épuisement du fonds.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus,

Pour extrait conforme,

Nombre d'inscrits : 57

Votants : 43 (quorum : 29, atteint),

Abstention : 0 Contre : 0

Pour : 43

Cette demande est approuvée à l'unanimité.

Nice, le 20 mai 2020
Le Président,
Jean-Pierre SAVARINO